



# Modalités pour obtenir le remboursement

Nous vous garantissons les prix les plus bas sur les produits électroménager, télévision, vidéo, hifi, son, photo et multimédia (dans le strict respect de la réglementation - interdiction de revendre à perte). Et si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous remboursons la différence.

**Produits concernés :** les produits électroménager, télévision, vidéo, hifi, son, photo, téléphone mobile nu et multimédia sont concernés par la présente Garantie (HORS produits soldés, ainsi que les téléphones mobiles vendus avec abonnement, consoles de jeux, jeux vidéo, logiciels, CD, DVD développement photo et contrats de service). Les produits doivent néanmoins être **strictement identiques** (même code-barre, même marque, même emballage, même conditionnement) et **vendus dans les mêmes conditions** par le magasin concurrent.

**Magasins Participants :** les magasins à enseigne Carrefour (hors Carrefour Drive) situés à Ecully - Francheville - La Part Dieu - Vaux en Vélain - Vénissieux - Givors - Salaise - Isle d'Abeau - Lyon Confluence.

**Magasins concurrents :** Sont considérés comme des magasins concurrents les magasins de la grande distribution généraliste ou spécialisée proposant le même type de produits et services que les magasins à enseigne Carrefour et ayant le même mode de distribution. Sont donc notamment exclus les produits proposés par les réseaux de vente à distance (vente par correspondance, Internet...), par des grossistes ou par les soldeurs. Le magasin concurrent doit être **situé en France métropolitaine et au maximum à 15 km (distance entendue par la route)** du magasin Carrefour qui vous a vendu le produit.

**Quand nous contacter ?**  
Vous devez nous transmettre l'intégralité des documents requis dans un délai de **32 jours calendaires** suivant la date d'achat du produit dans l'un des Magasins Participants

**Comment nous contacter ?**

Par courrier :

- en utilisant une enveloppe T et le formulaire disponibles à l'accueil des Magasins Participants
- sur papier libre à l'adresse suivante : Carrefour Service Clients - Opération Garantie Prix Le Plus Bas - Autorisation 81239 - 42059 Saint-Etienne Cedex 2

**Pour bénéficier du remboursement de la différence,** le produit concerné doit **obligatoirement** être acheté **dans l'un des Magasins Participants (envoi du ticket de caisse original pour preuve d'achat obligatoire)**. En outre, vous devez également apporter la preuve du prix pratiqué par le magasin concurrent (*facture proforma (avec date, cachet et signature), ticket de caisse...*). Cette preuve devra être datée de **30 jours maximum suivant l'achat de votre produit dans l'un des Magasins Participants**. Il est précisé que nous pourrions être amenés à vérifier par nous-mêmes le prix pratiqué par le magasin concurrent.

Le remboursement sera effectué **en bon(s) d'achat Carrefour** (valable 4 semaines sur l'ensemble du magasin), ou, si vous êtes adhérent du programme de Fidélité, il sera directement **crédité sur votre compte fidélité**. L'envoi du bon d'achat ou le crédit de votre compte fidélité sera effectué dans les 6 semaines qui suivent la date d'achat.

Le remboursement de la différence sera calculé sur la base des prix de vente des produits concernés réellement pratiqués par le Magasin Participant et par le Magasin Concurrent. **Seront donc exclues toutes formes de remises différées** liées à ces produits (c'est-à-dire toutes réductions à valoir sur les prochains achats) et **les erreurs d'impression ou d'affichage** de notre concurrent qui aura signalé ces erreurs par l'apposition d'errata dans son magasin.

**Si vous demandez le remboursement d'un produit** ayant fait l'objet de l'opération « remboursement de la différence », **le crédit sur le compte fidélité et/ou les bons d'achat doivent être restitués au remboursement**

**\*Si une de ces modalités n'est pas respectée, le remboursement ne pourrait être effectué**

**Pour bénéficier de cet engagement, complétez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le dans l'enveloppe T**

Date de la demande \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Nom ..... Prénom .....

Adresse postale .....

Code Postal ..... Ville .....

Adresse électronique<sup>(1)</sup> (facultatif) .....@.....

Tél. (facultatif) : \_\_\_\_\_ N° de Carte de Fidélité<sup>(2)</sup> : 9 1 3 5 7 2 \_\_\_\_\_

ou N° de Carte PASS Mastercard<sup>(2)</sup> : 0 5 \_\_\_\_\_

ou N° de Carte PASS Gold<sup>(2)</sup> : 0 6 \_\_\_\_\_

Localisation du magasin **Carrefour** .....

Code-barre du produit acheté chez **Carrefour** : \_\_\_\_\_

Désignation du produit ..... Marque..... Prix.....

Code-barre du produit constaté dans le magasin concurrent : \_\_\_\_\_

Désignation du produit ..... Marque..... Prix.....

**Il est impératif de joindre à cet envoi :**

- o le ticket de caisse **original Carrefour** (qui sera conservé durant le traitement de la demande puis qui vous sera retourné)
- o la preuve du prix pratiqué par le magasin concurrent.

(1) Pour confirmation de la prise en compte de votre demande

(2) Pour un remboursement sur le Compte Fidélité



Si vous êtes adhérent du Programme de Fidélité Carrefour et si nous constatons par nous-mêmes que le Magasin concurrent a baissé son prix dans les 30 jours suivants votre achat, nous baisserons alors également notre prix de vente en magasin et nous vous rembourserons automatiquement la différence sur votre Compte de Fidélité.

**Votre Compte Fidélité sera crédité maximum 6 semaines après la date d'achat du Produit.**